

⑥ La conservation des livres liturgiques dans les églises

Les conditions de sécurité

Les livres anciens, qui ont plus de valeur, doivent être rangés de préférence dans des sacristies ou des meubles prévus à cet effet. Les sacristies ou les meubles de rangement doivent être toujours fermés à clé.

Ne mettez pas les livres ou tout papier à côté d'un appareil de chauffage, de la réserve de cierges et de bougies. En cas d'incendie, prière de se référer aux conditions de sécurité définies par les commissions spécialisées.

Certains livres anciens peuvent mériter de figurer à l'inventaire des Monuments Historiques, adressez-vous au Conservateur des Antiquités et des Objets d'Art.

Le sacristain : un indispensable serviteur de l'Église

Le sacristain doit être informé par les affectataires du lieu (curé, autres ministres) et par le Conseil de Fabrique ou le Conseil de gestion de l'utilisation des livres et veiller à leur rangement. Il importe de bien distinguer ce qui relève d'un usage courant de ce qui relève d'un usage ancien mais nécessite des mesures de conservation préventive.

L'inventaire des livres liturgiques ne se limite pas seulement aux livres anciens. Certaines éditions plus récentes sont souvent de belle qualité. Gardez précieusement dans vos archives toute la documentation se rapportant à la commande, à la réalisation et à l'acquisition des livres.

Le rangement et la conservation des livres, des estampes et des papiers

Les livres anciens sont généralement rangés dans les sacristies ou à l'intérieur de meubles prévus à cet effet (cf. les articles « Antiphonaire », « Évangélaire », « Graduel », « Lectionnaire », « Missel », « Pontifical romain » et « Sacramentaire » dans le GLOSSAIRE). Au cas où vous en posséderiez, il est bon de les inventorier avec le plus grand soin pour éviter qu'une personne, parfois bien intentionnée, ne les emmène chez elle.

Si possible, rangez les livres anciens à plat et fermés. Sinon, évitez de les serrer de telle sorte qu'il soit nécessaire de tirer sur des reliures pour les sortir. Conservez-les à l'abri de la poussière et la lumière.

Préservez les documents en papier anciens (estampes, textes) de l'humidité, de la poussière, de la lumière et des matériaux acides (bois, carton ordinaire) en les rangeant dans des boîtes ou des pochettes adaptées. N'utilisez pas de ruban adhésif, de trombones, d'agrafes, d'épingles, d'élastiques. Si ces objets sont présents sur le papier, ne les retirez pas vous-mêmes : le risque est grand de déchirer le papier. Regardez si des versements aux archives municipales ou départementales restent à effectuer.

N'accrochez jamais des estampes, encadrées ou non, contre des parois humides.

Les livres mis à la disposition de l'assemblée (missels notés, paroliers, etc.) ont toujours tendance à s'épuiser. N'hésitez pas à renouveler le stock en commandant les éditions les plus récentes. Quant aux éditions périmées, il est recommandé d'en garder deux exemplaires au moins pour vos archives.

Il est préférable de ne pas laisser de livres ouverts sur des lutrins : à la longue, la lumière abîme le papier, les pages exposées se décolorent et les livres se déforment dans cette position. S'il faut néanmoins exposer un livre, ne le laissez jamais longtemps à la lumière du jour. La recommandation vaut également pour tout éclairage électrique prolongé.

Inventaire diocésain des objets liturgiques et de l'art sacré

FICHER N° 5 - LA CONSERVATION DES LIVRES LITURGIQUES DANS LES ÉGLISES

N'accumulez pas des papiers sans valeur. Ne confondez pas un lieu de conservation avec une armoire à jouets !

En cas d'infestation par des insectes, en cas de moisissures

Si vous voyez des petits insectes de forme allongée (5 à 10 mm environ) ressemblant à des petits mille-pattes gris argent filer sur le papier, si vous voyez des insectes blanchâtres translucides de la taille d'une puce agrémenter votre lecture, si la reliure est ponctuée de petits trous ronds... n'attendez plus : il faut agir ! Pour combattre les lépismes, ou « poissons d'argent », et les psoques, ou « poux des livres », qui colonisent volontiers les papiers ou les reliures humides, dépoussiérez les livres très précautionneusement, nettoyez le lieu de rangement, diminuez autant que possible le confinement, l'excès d'humidité, surveillez régulièrement les objets avec un bon éclairage.

Des moisissures peuvent se développer sur les livres, les images. Dans ce cas, ouvrez délicatement le livre attaqué en soutenant bien la reliure, puis le dépoussiérez au pinceau très doux, enfin l'entreposer dans un lieu plus sain ou supprimer les causes d'humidité excessive. Pour tout doute concernant l'état des livres, prévenir le responsable de l'inventaire diocésain des objets liturgiques et de l'art sacré.

Quelques remarques complémentaires

Il convient dans tous les cas d'être vigilant et méticuleux, de responsabiliser les personnes concernées, d'être régulier dans l'entretien et la surveillance (une vérification annuelle des lieux, des meubles et des objets est un minimum).

Le Conservatoire du patrimoine religieux, quand il sera ouvert, devra prendre en charge la conservation et la restauration de certains livres. Dans l'immédiat, les meilleurs lieux de conservation restent toujours les sacristies.

La destruction des livres en mauvais état doit toujours être prise en présence de la personne déléguée pour mener à bien la visite canonique. Dans tous les cas, prévenir le responsable de l'inventaire diocésain des objets liturgiques et de l'art sacré.

Ce document a été réalisé à partir d'un ouvrage de Geneviève Rager (*La conservation des objets mobiliers dans les églises. Outil d'auto-évaluation*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, collection « Guides pratiques de la direction de l'architecture et du patrimoine », Paris, 2004, 118 p.) et des fiches pratiques du Musée d'Art Sacré de Dijon (Monastère des Bernardines 17, rue Sainte Anne 21000 DIJON Tél. 03 80 44 12 69).